

Le Capitalisme philanthropique

Quelle redistribution pour quel humanitaire ?

Séminaire sous la direction de :
Laëtitia Atlani-Duault & Marc Lévy

Onzième séance du 29/03/17 : le renouveau philanthropique et les pratiques des fondations

Résumé de l'intervention d'Antoine Vaccaro

Depuis le début des années 2000, le monopole de l'Etat sur l'intérêt général, en lien avec quelques associations bénéficiant d'une délégation de services publics, fait place à une implication des fonds privés. L'Etat-Providence, difficilement capable de traiter l'étendue des problèmes sociaux inégalitaires, doit accepter cette nouvelle compétition, en particulier avec les grandes fondations créées ou soutenues par les bénéficiaires de la financiarisation du monde. Même si tous ne sont pas devenus des nouveaux philanthropes, le nombre de milliardaires est passé de 470 en 2000 à 1800 en 2016 (selon le classement Forbes). Mais alors qui est l'arbitre de ce qu'est l'intérêt général, doit-on parler d'une privatisation de l'intérêt général ?

En France, l'évolution du paysage des fondations se caractérise par une forte progression des fonds de dotation qui favorisent une certaine socialisation des fonds privés, un repli des fondations généralistes (exceptées les fondations « abritantes », comme la Fondation de France) et un mouvement de spécialisation (fondation scientifique, fondation universitaire, fondation hospitalière, etc.) confronté, après quelques années, à de sérieuses difficultés de financement. La collecte de fonds suppose de dépenser d'abord, parfois beaucoup, d'où une préférence grandissante pour le legs. Mais en France, après la loi Alliaison (2003) qui a favorisé la générosité par le mécénat, d'autres évolutions fiscales devront avoir lieu, on ne peut pas, par exemple, déshériter ses héritiers !

Quant à la mise en œuvre des projets philanthropiques, elle relève de plus en plus du modèle de l'entreprenariat, avec une porosité grandissante entre le marchand et le non marchand, entre le social et le capitaliste. D'autant que parallèlement les investisseurs philanthropiques donnent avec autant d'exigences qu'un investisseur classique quant aux résultats.

Au total, la philanthropie moderne a sans doute de l'avenir et ce « gros mot » d'entreprise d'intérêt général deviendrait de plus en plus accepté !